

Comme chaque année, ce dossier est le travail de familles adhérentes à La CSF qui notent leurs dépenses, relèvent les prix, transmettent ces informations au siège national.

Pour La CSF, le coût des classes (de la maternelle au lycée) baisse de 0,87 %.
Outre le poste 'fournitures', nous prenons en considération les livres,
les frais annexes et divers équipements....

A lui seul, le poste « fournitures » baisse de 5,7 %. Les achats de fournitures ont été très médiatisés dès juillet, notamment avec la liste des 'Essentiels' préconisée par le Ministère de l'Education Nationale. De l'avis des familles, la qualité des articles n'était pas au rendez-vous ! Plutôt que de faire la promotion de cette liste, **La CSF demande au gouvernement de réduire la TVA à 5,5 % sur l'ensemble des fournitures scolaires.**

La scolarité est devenue un énorme marché. Cette année, en particulier, tout est prétexte, dans le cadre d'une relance économique, à ce que les familles achètent avec l'idée que « *la rentrée ne va pas coûter cher* ». Mais **il ne faut pas oublier que les dépenses de scolarité ne se limitent pas aux seules fournitures : transport, restauration scolaire et d'autres postes sont à prendre en considération.**

Certaines enseignes se sont même engagées à « rembourser » le coût des fournitures... Mais plutôt qu'un réel remboursement, il s'agit en fait de points versés sur une carte . Cette stratégie commerciale encourage les familles à consommer davantage.

Malgré toute cette publicité, la rentrée pèsera encore dans le budget de septembre et s'alourdira tout au long de l'année dans un contexte économique difficile.

Par exemple, pour une famille avec 3 enfants en 2^{de}, BEP et BTS la rentrée peut représenter jusqu'à 138 % du budget de septembre.

Même si l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) est une véritable aide, il faut souligner que sa modulation n'est pas à la hauteur des besoins : il y a seulement 26 € de différence entre un lycéen et un enfant en primaire. **Outre une véritable modulation, La CSF demande plus que jamais le versement de l'ARS aux lycéens de plus de 18 ans.**

Profitant de la peur des parents quant à la réussite scolaire de leurs enfants, le marché du para et du soutien scolaire continue de se développer à grand renfort de matraquage publicitaire. Entre les cahiers de vacances en juin, les fournitures avec les annonces promotionnelles en juillet et l'apparition en août, des ouvrages parascolaires pour réussir l'année à venir (*et ce dès la première année de maternelle*) les familles ne sont jamais en vacances !

Depuis 2004, interpellés entre autres par notre organisation, les Conseils Régionaux ont mis en place des systèmes d'aides pour les manuels et l'équipement professionnel. Cette rentrée sera la dernière de la mandature et La CSF interpellera les candidats aux Conseils Régionaux pour connaître leur politique en la matière. Pour notre organisation, c'est à l'État de garantir une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire par une dotation aux établissements.

Prenant en compte les difficultés accrues des jeunes, **La CSF rappelle sa revendication concernant les 18-25 ans : le Revenu d'Autonomie des Jeunes (RAJ).** Ne nous laissons pas leurrer par ces effets d'annonce et restons attentifs aux vraies préoccupations de rentrée des familles. La CSF rappelle le principe de gratuité de l'école républicaine, principe fortement erroné et forte de ces constats, elle interpelle le gouvernement sur l'ensemble de sa politique familiale.